

ARTICLES.	Ordre.	Tarif.
<b>B</b>		
d'une pinte, un centin et demi sur chaque boîte ou colis ; et s'ils contiennent plus d'une pinte, un droit additionnel d'un centin et demi par chaque pinte ou fraction de pinte qu'ils contiendront de plus . . . . .	28	1½ c. p. pinte.
Boîtes pour l'argenterie ( <i>voir écrins</i> ). . . . .	31	10 cts ch. et 30 p. c.
Bols d'acier pour les séparateurs de crème . . . . .	25	20 p. c.
Borax, moulu ou non, en vrac de pas moins de vingt-cinq livres seulement . . . . .	14	Exempt.
Bordures bronzées ( <i>voir papiers peints</i> ). . . . .		
Bordures en relief ( <i>voir papiers peints</i> ). . . . .		
Botanique, spécimens de . . . . .	32	"
Bougies, autres qu'en cire paraffine, y compris celles de blanc de baleine . . . . .	23	25 p. c.
Bougies de cire paraffine . . . . .	23	5c. p. lb.
Bougran pour la fabrication des chapeaux et des formes de chapeaux . . . . .	19	Exempt.
Boules de verre . . . . .	26	5c. p. douz. et 30 p. c.
Boussoles pour les navires . . . . .	6	Exempt.
Bouteilles ( <i>voir dames-jeannes</i> ). . . . .	26	30 p. c.
Boutons, couverture de, en tricots . . . . .	31	10 "
Boutons en ivoire végétal ou en corne . . . . .	31	19c. p. gr. et 20 p. c.
Boutons en corne, caoutchouc, vulcanite, ou composition . . . . .	31	5c. p. gr. et 20 p. c.
Boutons, non spécifiés ailleurs . . . . .	31	25 p. c.
Brai (de pin) en colis ne contenant pas moins de quinze gallons chaque . . . . .	24	Exempt.
Bretelles et parties de . . . . .	18	35 p. c.
Briques à bâtir . . . . .	12	20 "
Briques réfractaires pour usage exclusif dans les procédés de manufacture . . . . .	12	Exempt.
Brochures ( <i>voir annonces</i> ). . . . .		
Brochures ( <i>voir livres</i> ). . . . .		
Broderies ( <i>voir dentelles</i> ). . . . .		
Brome . . . . .	14	Exempt.
Bronze, feuilles de . . . . .	28	10 p. c.
Bronze, fil de . . . . .	28	10 "
Bronze phosphoré en lingots, barres, feuilles et fil . . . . .	28	10 "
Broquettes coupées, pointes et petits clous sans tête, n'excédant pas seize onces au mille . . . . .	28	2c. p. 1,000.
Excédant seize onces au mille . . . . .	28	2c. p. lb.
Brosses et articles en bois n. s. a. ( <i>voir seaux</i> ). . . . .		
Brouettes ( <i>voir wagons</i> ). . . . .		
Buchu, feuilles de . . . . .	14	Exempt.
Buis ( <i>voir bois de service</i> ). . . . .	24	"
Bulles de fleurs de toutes sortes . . . . .	24	"
<b>C</b>		
Cacao, fèves, pulpe et fibres de, non torrifiées, broyées ou moulues . . . . .	24	"
Cacao, huile de, à l'état naturel . . . . .	25	"
Cactus . . . . .	24	"
Cadres de gravures, assimilés aux meubles . . . . .	4	35 p. c.